

Logements collectifs de gavage : C'est maintenant

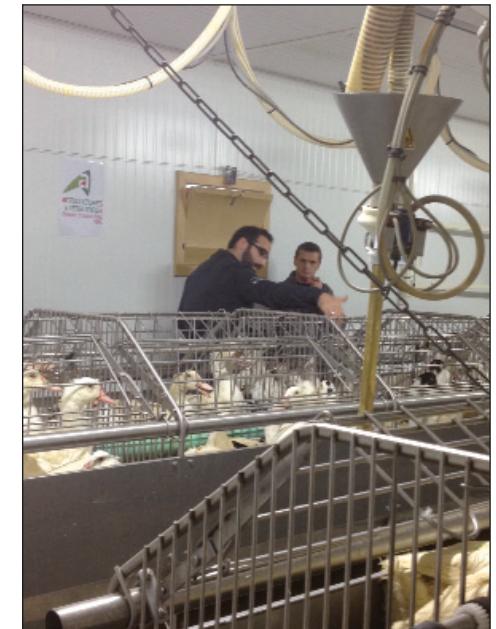
La Chambre d'Agriculture du Gers, en partenariat avec l'Association Foie Gras, a organisé le vendredi 25 octobre, une journée technique pour les gaveurs de canards sur la thématique des logements de gavage. Dans l'optique d'une mise en place généralisée des logements collectifs pour le gavage au 1^{er} janvier 2016, la Chambre d'Agriculture du Gers a décidé de s'impliquer fortement dans l'accompagnement des agriculteurs pour moderniser leurs outils de production. Elle a souhaité informer les producteurs sur les différents équipements proposés à ce jour au travers de visites de salles de gavage, de rencontres avec les fabricants et de retours d'expériences avec les utilisateurs. 10 sites répartis sur le département ont ouvert leurs portes avec la participation de 6 équipementiers. Une partie des exploitations contractualise avec Vivadour, Euralis ou Délices d'Auzan et l'autre partie présente des ateliers plus petits en vente directe.



Cages collectives « LABADIE » chez Antony et Nadine FLOURET à Pessoulen.

Informations importantes

- Le délai définitif de remplacement des cages individuelles en logements collectifs est fixé au 31 décembre 2015. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé par l'Europe.
- Cette exigence s'applique à tous les gaveurs équipés de cages individuelles, autant **les producteurs en circuit long que les producteurs en vente directe.**
- Les organisations professionnelles informent leurs gaveurs, **qu'à partir du 1^{er} janvier 2016,** elles n'approvisionneront en prêt à gaver que les gaveurs équipés avec des logements collectifs.
- Ne pas attendre les 6 derniers mois pour la réalisation, les équipementiers seront débordés et ne pourront plus fournir le matériel, ni effectuer les montages.
- Dans le cadre de la conditionnalité des aides, le versement des aides PAC est directement lié au respect des normes de bien être animal.



Cages collectives PALMISTAR - ELEVAGE SERVICE chez Christophe ROUX à Saint-Antonin.

Comparatif des différents logements

Le CEPSO (Centre d'Etudes des Palmipèdes du Sud-Ouest), qui regroupe la majorité des Chambres d'Agriculture de Midi Pyrénées et d'Aquitaine, a élaboré une plaquette comparative des différents modèles existants. Elle présente une douzaine de fournisseurs et pour chaque modèle, les caractéristiques, un ordre de prix et d'autres informations du fabricant.

Cette plaquette est disponible sur demande au 05.58.85.43.99 ou sur le site : www.cepso.chambagri.fr



Cages collectives L640 - ETS SARRES chez Patrick BOURLETT à Saint-Blancard.



Cages collectives PALMIZEN - SRL ELCABE chez Françoise ROYAL à Montesquiou.



Cages collectives LABADIE chez Thierry SOUBIEILLE à Saint Grieude.



Cages collectives AQUADUCK - PROCYS chez Stéphane DARROUSSAT à Loubédat.



Cages collectives PALMISTAR - ELEVAGE SERVICE chez David LORENZON à Sainte-Dode.



Cages collectives PALMISTAR - ELEVAGE SERVICE chez Heinz FISCHER à Castex d'Armagnac.



Cages collectives LA GUITOUNE - PALMI PARC SAS chez Daniel OREJA à Loubédat.

Pour tout renseignement : Chambre d'Agriculture du Gers - Pôle aviculture – Tel. 05.62.61.77.40.

